



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 2026-05
MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mai 2026, le conseil a adopté le règlement numéro 2026-05 et intitulé: **MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS**

Ce règlement est entré en vigueur le 11 juin 2026. Le règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 1058 Principale, Albertville, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 11 JUIN 2026

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/ greffière -trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité, le 11 juin 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 JUIN 2026.

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière -trésorière